



DÉCISION DU MAIRE

(Prise en application des articles L 2122-22 et L 2122-23 du
Code Général des Collectivités Territoriales)

N° VILLE_2019DC052

**OBJET : FORMATION "L'ENTENDEMENT MODAL : OU QUAND L'ORIENT ECLAIRE
L'OCCIDENT"**

Le maire de la ville de CORBAS (Rhône),

VU les articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n° 2016_DL118 du conseil municipal du 15 décembre 2016, portant délégation du conseil municipal au maire,

CONSIDÉRANT l'accompagnement en formation proposé par la collectivité dans le cadre des demandes de formation personnelle,

CONSIDÉRANT que l'organisme CEFEDEM a proposé l'offre économiquement la plus avantageuse pour dispenser une formation « L'entendement modal : quand l'Orient éclaire l'Occident »,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : De conclure avec l'organisme CEFEDEM, une convention de formation professionnelle au bénéfice de Madame JOLLY Emmanuelle.

ARTICLE 2 : Cette formation se déroulera le 27 mai 2019.

ARTICLE 3 : Le règlement de la dépense de 75 euros TTC s'effectuera au chapitre 011 compte 311 fonction 6184.

ARTICLE 4 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations et il en sera rendu compte à la prochaine séance du conseil municipal.

CORBAS, le 17 mai 2019

Le maire,
Jean-Claude TALBOT

CONVENTION SIMPLIFIÉE DE FORMATION

L'association de préfiguration du Cefedem Auvergne Rhône-Alpes

14, rue Palais Grillet – BP 2014 – 69226 Lyon Cedex 02

04 78 38 40 00

formationcontinue@cefedem-aura.org

Représentée par son secrétaire général François JOURNET

N° de déclaration d'existence : 82 69 05253 69

SIRET : 384 655 833 00042

Certifié par le label de Qualité OPQF en février 2017.

Le Cefedem Auvergne Rhône-Alpes, ci-après désigné « le Cefedem »

Et

Nom de l'employeur : ... Ville de Corbas

Adresse : ... Place Docteur

CP : ... 69960

Ville : ... CORBAS

Tél : ... 04 72 90 03 03

Email : ... s.hezard@ville-corbas.fr

N° SIRET : ... 21690273400013

Représentée par (~~président/maire, merci de préciser~~) : ... TALBAT Jean Claude

Civilité :

Prénom :

Nom :

ci-après désigné « l'employeur ».

Entre les soussignés est conclue la convention suivante, en application du livre IX du code du travail.

Art. 1 : Objet et organisation de l'action de formation :

Le Cefedem Auvergne Rhône-Alpes organise l'action de formation suivante :

Intitulé du stage : « L'ENTENDEMENT MODAL », OU QUAND L'ORIENT ÉCLAIRE L'OCCIDENT

Date : Lundi 27 mai 2019 de 9h30 à 12h30 et de 14 h à 17h

Lieu : CEFEDEM AURA

Durée de la formation : 1 jour, soit 6 heures de formation.

Art 2 : Nom du bénéficiaire

L'action de formation est au profit de : ... JOLLY Emmanuelle

Le stagiaire s'engage à signer les feuilles de présence par demi-journée, à signer cette convention et à prévenir le Cefedem en cas d'absence. Les frais annexes sont à sa charge.

Art 3 : Dispositions financières

En contrepartie de cette action de formation, l'employeur s'engage à s'acquitter des frais de formation suivants :

Le Coût pédagogique est de 75 euros (Soixante quinze euros toutes charges comprises).

Le Cefedem dans le cadre de son activité de la formation Professionnelle Continue a l'obligation de recenser l'origine de ces ressources financières. Pour cela, le/la signataire de cette convention doit cocher la case correspondante au dispositif qui permet de financer cette action.

Le financement de cette action de formation provient (une seule possibilité) :

de l'employeur non public (ex : une association)

01 il n'y a pas de prise en charge par un OPCO (opérateur de compétences, ex OPCA)

d'un OPCO (ex : Uniformation, AFDAS) dans le cadre

02 des contrats de professionnalisation

03 des CIF (congé individuel de formation)

04 des CPF (compte personnel de formation)

05 des dispositifs spécifiques pour des personnes en recherche d'emploi

06 d'autres dispositifs : plan de formation, période de professionnalisation, congés VAE

07 des fonds d'assurance formation de non-salariés : auto entrepreneur.

des pouvoirs publics pour la formation de leurs agents :

08 Collectivités territoriales, établissements publics à caractère administratif, CNFPT

09 Instances européennes

10 État

11 Conseils régionaux

12 Pôle Emploi

13 Autres ressources publiques

du stagiaire lui-même

14 à titre individuel

Une attestation de fin de stage sera envoyée avec la facture.

Fait en double exemplaire à....., le

Signature et cachet de l'employeur

Signature et cachet du Cefedem

CEFEDEM AUVERGNE RHÔNE-ALPES

14, rue Palais Grillet - BP 2024

69226 LYON Cedex 02

SIRET 384 656 833 00042 - APE 804 C

Envoyé en préfecture le 17/05/2019

Reçu en préfecture le 17/05/2019

Affiché le



ID : 069-216902734-20190517-VILLE_2019DC052-AU

Envoyé en préfecture le 17/05/2019

Reçu en préfecture le 17/05/2019

Affiché le



ID : 069-216902734-20190517-VILLE_2019DC052-AU